

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Landes
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
EAUX MARENSIN MAREMNE ADOUR

NOMBRE DE COMMUNES :	31
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :	62
NOMBRE DE PRÉSENTS :	34
NOMBRE DE POUVOIR :	8

SÉANCE DU 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars à 18h30, le COMITÉ SYNDICAL dûment convoqué le 18 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud à St Vincent de Tyrosse sous la présidence de Monsieur Francis BETBEDER.

Étaient présents : P. CASTEL – C. DAUGA – S. CAS – A. JOIE – J.M. PEREZ – H. BOUYRIE – J. VARTAVARIAN – P. LABORDE – P. BENOIST – F. COUNILH – B. PASCOUAU – D. MOUSTIE – R. DUCAMP – H. DARRIGADE – M. REMAZEILLES – D. MAHE – J. DE LA RIVA – V. DARTIGUEMALLE – N. ROSPARS – M. LIBIER – J.L. BELESTIN – I. CAZALIS – P. VENDRIOS – J.M. GARAT – F. BETBEDER – R. GELEZ – J. ROMAIN – A. COELHO – D. BECUS – B. DARETS – T. PERIAUT – L. COUTURE – J.C. DAULOUÈDE – D. JAMMES

Ont donné pouvoir : N. MEDDA A A. JOIE – F. GUILLAMET A P. LABORDE – C. TOLLIS A R. DUCAMP – C. JAY A H. DARRIGADE – E. CLAVERIE A I. CAZALIS – S. BERGEROO A A. COELHO – B. LANGOUANERE A T. PERIAUT – J. BOUHAIN A F. BETBEDER

Absents excusés : V. AUDOUY - M. BRUTAILS – T. LABASTE - J. LAPEYRE – M. HERNANDEZ – M.J. EVENE – B. DUBEARNES – C. BAYENS – S. BELLANGER – E. GRACIET – A. LATXAGUE – J.P. FORGUES – M. DIRIBERRY – J.P. LAUDINET – P. LARD – F. BREDE – M. DEMASDELAGE – M. CASTETS – M.F. GONSETTE

Le secrétariat a été assuré par : MME CAZALIS

Délibération n° 2025-03-31-08 : CONVENTION PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Département, le SYDEC et EMMA se sont conjointement engagés dans la réalisation d'une étude de sécurisation pour l'alimentation en eau potable du secteur sud-ouest du littoral landais, dans le but de déterminer la capacité de production des champs captants d'Angresse/Seignosse, Ondres, Orist et Soustons/Vieux-Boucau.



Le but de cette étude étant d'établir une phase de diagnostic des points de production existants, de procéder à l'étude hydrogéologique des différents champs captants et de proposer des solutions pour sécuriser l'alimentation en eau potable du secteur.

Cette étude doit notamment :

- intégrer les dernières données disponibles sur le changement climatique à venir pour déterminer la capacité des champs captants ;
- revoir les pointes de consommation prévisionnelles définies dans les schémas directeurs existants à partir de l'expérience de l'été 2020 ;
- vérifier la capacité des usines de production et définir des scénarios de secours entre elles ;
- si besoin, déterminer la possibilité d'exploiter de nouveaux champs captants ou d'étendre les existants ;
- définir l'impact sur les nappes souterraines de l'infiltration des eaux traitées par les stations d'épuration existantes et futures du secteur.
- proposer des solutions pour sécuriser l'alimentation en eau potable du secteur

Une convention entre le Conseil départemental, le syndicat EMMA et le Sydec est proposée pour définir notamment l'objet de l'étude et les engagements financiers.

Il est proposé au syndicat de participer à hauteur de 15 000 € à cette étude.

Afin de pouvoir mener à bien cette étude et à ce que le syndicat puisse participer financièrement, il est proposé au comité syndical de délibérer :

Après avoir entendu l'exposé du Président

Après en avoir délibéré, LE COMITÉ SYNDICAL, à l'unanimité

DECIDE

- d'autoriser le Président à signer la convention avec le Département conformément au projet de convention ci-joint au dossier
- de retenir la somme de 15 000 € concernant la participation financière du syndicat à l'étude.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

ST VINCENT DE TYROSSE, le 1^{er} avril 2025

Le Secrétaire de Séance,
Isabelle CAZALIS

Le Président,
Francis BETBEDER

